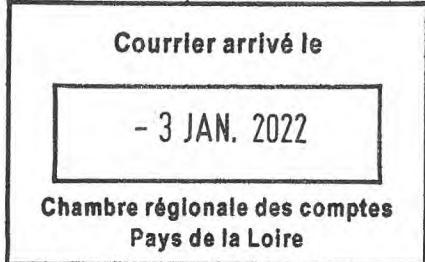


La Présidente

Nantes, le 28 DEC. 2021

DESR/CM/DM/AC/2021-12-8936

**Madame Karine Michenaud**

Chambre Régionale des Comptes
des Pays de la Loire
25, rue Paul Bellamy
BP. 14119
44041 NANTES CEDEX

Madame, Monsieur,

J'accuse réception des observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la fondation Institut d'Etudes Avancées (IEA) de Nantes, adressées par courrier en date du 2 décembre 2021.

Pour la période sur laquelle la Chambre Régionale des Comptes a porté son analyse, années 2016 et suivantes, je rappelle que la Région a attribué annuellement, à l'exception de l'exercice 2019, une subvention de 200 000 €. Le soutien cumulé de la Région s'est donc établi à 1 M€, de 2016 à 2021. Je note que les observations du rapport ne concernent pas directement les modalités du soutien régional qui est inclus dans les 18 M€ de subventions publiques perçus par l'Institut depuis sa création en 2008.

L'analyse du fonctionnement de l'IEA, les conclusions du rapport rejoignent des constats qui avaient notamment conduit la Région, depuis 2016, à réviser le montant de sa contribution à l'IEA, minorée de 400 000 €/an à 200 000 €/an.

Ainsi, je ne peux que souscrire aux observations relatives à la fragilité de son modèle économique, étroitement dépendant des financements publics malgré un statut de fondation qui aurait vocation à lever du mécénat privé, à ses coûts de fonctionnement élevés, à un rayonnement territorial encore marginal et une insuffisante contribution au développement des Sciences Humaines et Sociales sur le territoire.

Par ailleurs, la Région constate que la dynamique récemment impulsée par la secrétaire générale et la nouvelle gouvernance porte des intentions intéressantes. La pérennité du modèle de gouvernance collégiale qui s'efforce de répondre, dans un premier temps, à l'instabilité récente des directions, reste cependant à confirmer.

Dans le cadre de ses interactions avec l'IEA, la Région veillera donc à ce que ces constats soient bien partagés et pris en compte.

Pour dessiner les perspectives de l'IEA de Nantes, la Région reste également dans l'attente du rapport du Réseau Français des Instituts d'Etudes Avancées (RFIEA) qui était attendu en juin 2021 puis début décembre.



Pour conclure, je vous confirme donc que je prends bonne note des constats et recommandations que porte votre rapport, qu'ils n'appellent pas de remarques particulières de la Région qui s'efforcera, dans la limite de ses prérogatives, de veiller à leur prise en compte.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

